

Manosque, le 18 avril 2023

Contacts presse :
Agence Bleu Tomate
presse@bleu-tomate.fr
07 77 92 71 67

DIRECTION GÉNÉRALE
Route de la Durance
CS 20017
04107 MANOSQUE Cedex
Tel : 04.88.78.00.00
Fax : 04.92.87.88.63
E-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

LA SAFER PACA, ACTEUR MAJEUR DE LA PRESERVATION DE L'EAU EN PROVENCE

Le 13 avril dernier, la Safer PACA remettait les clés du Domaine des Sources de la Siagne (06) au Département des Alpes Maritimes. A l'heure où la sécheresse sévit dans notre région, cette opération rappelle le rôle majeur de la Safer PACA face aux enjeux environnementaux.

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA intracommunautaire
FR 69 707 350 112

« On ne tergiverse pas avec les questions d'eau, on prend ses responsabilités ! », a déclaré Patrice Brun, Président de la Safer PACA. Des responsabilités que l'opérateur foncier a prises dès juillet 2021, date à laquelle la notification de vente du Domaine des Sources de la Siagne arrive dans les bureaux de la SAFER. « Il ne nous a pas fallu beaucoup de temps d'analyse pour cerner les enjeux et décider de saisir cette opportunité. Nous avons décliné l'arsenal de nos outils (préemption partielle environnementale, acquisition globale, stockage) pour finaliser cet achat d'environ 3 millions d'euros, soit 15% de la valeur total du stock de la Safer à l'échelle régionale. »

Des sources à préserver

Autrefois propriété privée, le Domaine des Sources de la Siagne, située au cœur de la vallée des communes de Saint-Vallier de Thiey et d'Escragnoles, s'étend sur 122 ha d'une qualité environnementale exceptionnelle. Il comprend des bâtisses d'intérêt patrimonial mais surtout il abrite les 2 sources du fleuve La Siagne, l'une en amont dite « source de la Siagne ou Sourçadoux » et l'autre, en aval, dénommée « source du Garbo ».

L'embouchure du fleuve La Siagne se trouve à Mandelieu la Napoule. Son eau est captée en aval du Domaine des Sources pour alimenter en eau potable une grande partie de l'Ouest du département des Alpes Maritimes autour des villes de Cannes

et Grasse. Il était donc primordial de pouvoir préserver le site d'où jaillissent ses sources dans l'intérêt de l'ensemble de la population.

Les outils de la SAFER au service de l'intérêt général

Cette propriété classée en zone Natura 2000 constitue donc un enjeu environnemental majeur. Afin de maîtriser cette ressource inestimable et de pouvoir en assurer la gestion, la SAFER a donc réalisé, avec l'accord de ses commissaires du gouvernement du ministère de l'Agriculture et du ministère des Finances, une préemption partielle sur le bien notifié (uniquement les terres car elle ne peut préempter les bâtiments non agricoles). Les objectifs étaient à la fois de protéger les parcelles classées en ZNIEFF et sous réglementation Natura 2000 et SRCE et d'assurer une maîtrise des sources et du périmètre de protection rapproché de la prise d'eau du Rousset sous DUP (Déclaration d'Utilité Publique) ainsi que celui en cours de création de la prise d'eau de Saint-Jean.

Par la suite, la SAFER PACA a accepté la mise en demeure d'acquérir la totalité de la propriété et a signé l'acquisition du bien en décembre 2021. Aujourd'hui, c'est donc le Département des Alpes Maritimes qui a choisi d'en faire l'acquisition.

Pour le Département avoir signé avec la SAFER, « c'est la garantie que durant 25 ans, le domaine ne pourra être cédé, morcelé ou loti sans son autorisation ; enfin sa qualité environnementale devra être conservée. » Pour son Président Charles Ange Ginésy : *« En acquérant cette propriété, le Département des Alpes-Maritimes la met à disposition de l'agglomération grasse pour une durée de 5 ans, avec les engagements de maintenir la qualité environnementale du site et de créer un véritable projet de territoire en lien avec les enjeux environnementaux ».*

A l'heure où la sécheresse sévit de manière dramatique dans le Sud Est de la France, la préservation de ce site prend encore plus de sens.

Contribuer de manière clairement offensive à la préservation de l'environnement et de la ressource en eau est un objectif affiché du Programme Pluriannuel d'Activité de la SAFER PACA ([PPAS](#)). Cette dernière entend pleinement prendre ses responsabilités et se positionner comme levier d'action au service des politiques publiques face aux enjeux environnementaux qui sont les nôtres.

DIRECTION GÉNÉRALE
Route de la Durance
CS 20017
04107 MANOSQUE Cedex
Tel : 04.88.78.00.00
Fax : 04.92.87.88.63
E-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA intracommunautaire
FR 69 707 350 112

DIRECTION GÉNÉRALE

Route de la Durance
CS 20017
04107 MANOSQUE Cedex
Tel : 04.88.78.00.00
Fax : 04.92.87.88.63
E-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA intracommunautaire
FR 69 707 350 112

À propos de la SAFER PACA

La SAFER Provence-Alpes-Côte d'Azur (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural) est issue des lois d'orientation agricole de 1960 et 1962, dont l'objectif était la modernisation de l'agriculture française.

Société anonyme (sans but lucratif), avec des missions d'intérêt général, sous tutelle des ministères de l'Agriculture et des Finances, la Safer PACA remplit aujourd'hui quatre grandes missions de service public :

Assurer la transparence du marché foncier rural
Contribuer à la protection des espaces agricoles, naturels et forestiers
Contribuer au développement d'une agriculture dynamique et durable
Préserver les ressources naturelles et les paysages

Elle exerce son activité sous le contrôle de son Conseil d'Administration et de l'État. Elle favorise le dialogue et la concertation mais aussi l'arbitrage dans l'attribution des terres à travers ses différentes instances (le Conseil d'Administration et les comités techniques départementaux), au sein desquelles siègent des représentants du monde agricole, des collectivités territoriales, de l'Environnement et de l'État.

Elle couvre les 6 départements de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ses 60 ans d'expérience et d'expertise du marché foncier en PACA positionnent la Safer comme un partenaire incontournable des collectivités publiques, dans l'élaboration de leurs politiques d'aménagement du territoire et notamment les Programmes Alimentaires Territoriaux.